

Stratégie et plan d'action projet e-inclusion Creuse



Ou comment accompagner la transition numérique (et sociétale) notamment auprès des publics cibles du PTI sans oublier tous les usagers dans le besoin

Réseau TELA



1. Pourquoi ?



"La transformation numérique n'est pas qu'un enjeu technologique mais aussi culturel. Il s'agit de donner à tous les moyens de saisir les opportunités du numérique. Parce que des actions réparatrices au service de l'inclusion ne suffisent pas." Mission société numérique



mail : contact-einclusion@reseautela.org

site : reseautela.org



Cette action est financée par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme Opérationnel National « Emploi et Inclusion en Métropole » 2014-2020

L'engagement du Département

« La Creuse 2.0/23 : un territoire de l'hyper-ruralité qui élabore une stratégie collaborative « e-inclusive » au profit de l'insertion active. »
Valérie Simonet, Présidente du Département de la Creuse



Plusieurs étapes :

- Journée "e-inclusion", 31 mai 2018 et
- Journée "médiation numérique", 27 novembre 2018.
- Lancement de l'appel à projet "E-inclusion" avec un volet 1 : usage du numérique et un volet 2 : action capacitante.
- Création d'un consortium d'acteurs pour répondre à l'appel à projet national "déploiement des pass numériques au service de l'inclusion numérique"

la CREUSE
e Département

Un territoire pilote

Le 12 avril, le département a signé avec le gouvernement la charte "territoire d'actions pour un numérique inclusif". A ce jour il est accompagné par le réseau TELA pour structurer l'offre d'accueil et de services au plus près des publics.

Visitez le site dédié du Département
e-inclusion.creuse.fr



mail : contact-einclusion@reseautela.org

site : reseautela.org



Cette action est financée par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme Opérationnel National « Emploi et Inclusion en Métropole » 2014-2020

L'engagement du réseau TELA

Structurer, fédérer, former, équiper et pérenniser un réseau d'acteurs sociaux et numériques dans leur capacité d'inclusion numérique, d'accompagnement à l'accès aux services publics et aux droits, de pratiques collaboratives et créatives et de lieux d'émancipation des citoyennes et citoyens de la Creuse.



Plusieurs étapes :

- Diagnostiquer et accompagner vers la certification APTIC
- Cartographier et monter en compétences des aidants et des lieux
- Suivre et gérer le déploiement des services numériques
- Offrir une offre de service homogène sur tout le département
- Expérimenter, documenter et structurer une offre pérenne et duplicable



Un projet collectif

CE PROJET EST OUVERT À TOUS LES ACTEURS QUI SOUHAITERAIENT Y PARTICIPER. AINSI LE PREMIER DIAGNOSTIC A ÉTÉ FAIT CONJOINTEMENT AVEC CERTAINS LIEUX DU RÉSEAU TELA ET DU RÉSEAU ALISO POUR IDENTIFIER LES CENTRES SOCIAUX QUI VEULENT ACCUEILLIR LES PUBLICS. ET PLUS GLOBALEMENT, NOUS SOMMES DÉJÀ EN RELATION AVEC APTIC, LA MEDNUM, MISSION SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE,...



mail : contact-einclusion@reseautela.org

site : reseautela.org



Cette action est financée par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme Opérationnel National « Emploi et Inclusion en Métropole » 2014-2020

Pourquoi la certification APTIC ?

La certification APTIC permet d'identifier un lieu, son offre de services, ses compétences et ses conditions d'accueil. Elle donne accès au kit APTIC qui permet, notamment, d'encaisser les pass numériques.



La démarche :

- Accompagnement des lieux potentiellement certifiables
- Temps d'explication et de réponse auprès des lieux, de leurs acteurs et décideurs
- Evaluation des capacités du lieu en médiation numérique et planification de montée en compétences des aidants
- Proposition d'un référentiel des bases travaillé avec APTIC
- Engagement de la certification par les lieux

#APTIC

Vers la structuration de lieux d'accueil

POUR RÉPONDRE AU PROJET DÉPARTEMENTAL D'INCLUSION NUMÉRIQUE IL EST PROPOSÉ DE STRUCTURER PAR ÉTAPE LE DÉPLOIEMENT DE LIEUX D'ACCUEIL EN CAPACITÉ DE PROPOSER DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE. CETTE OFFRE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE ET BIEN RÉPARTIE SUR TOUTE LA CREUSE DANS UN OBJECTIF DE PÉRENNITÉ.



mail : contact-einclusion@reseautela.org

site : reseautela.org



#APTIC



CLIC N JOB.

Cette action est financée par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme Opérationnel National « Emploi et Inclusion en Métropole » 2014-2020

Les pass numériques, comment ?

Les chèques APTIC gérés par le réseau TELA sont distribués par les prescripteurs auprès de leurs publics cibles. Un 1er carnet de 5 chèques est délivré et chaque personne a droit à 200€ maximum de chèques.



Le déploiement

- Le réseau TELA commande, gère et distribue auprès des prescripteurs les pass numériques
- Les prescripteurs les délivrent auprès de leurs publics en les orientant vers les lieux certifiés
- Les lieux accueillent les personnes et engagent des parcours de montée en compétences (1 chèque = 1 compétence)
- Chaque acteur a accès à une plateforme de suivi de ces chèques et parcours

Un modèle économique ?...

POUR LES LIEUX QUI FONT DÉJÀ DES ATELIERS DE MÉDIATION NUMÉRIQUE CELA PERMET UN COMPLÉMENT DE FINANCEMENT. POUR LES LIEUX QUI ENGAGENT DE NOUVEAUX TEMPS DE MÉDIATION NUMÉRIQUE CELA ASSURE LA RESSOURCE HUMAINE ET AUTRES ÉLÉMENTS. PAR CONTRE LA COUVERTURE DE TOUT LE DÉPARTEMENT AVEC UNE OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ ET PÉRENNE DOIT PASSER PAR UNE RÉFLEXION SUR UN BUDGET CONTRIBUTIF DE CHAQUE LIEU (CF POT COMMUN).



mail : contact-einclusion@reseautela.org

site : reseautela.org



Cette action est financée par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme Opérationnel National « Emploi et Inclusion en Métropole » 2014-2020

Comment accompagner ?

Chaque lieu est indépendant dans son accompagnement mais il est proposé de suivre les mêmes parcours sur tout le département. Le réseau TELA sera garant de la montée en compétences des bénéficiaires mais également des accompagnants.



Parcours de montée en compétences :

- Une proposition et un accompagnement à l'utilisation des outils : lesbonsclics.fr et clicnjob.fr
- Ces outils offrent des tutoriels et documents pour l'aidant, une partie interactive pour l'acquisition de compétences des bénéficiaires et des fiches résumés à chaque fin de séance
- Suivi et évaluation du réseau TELA de la démarche de montée en compétences proposée par les lieux

LES BONS CLICS

CLIC N JOB.

Une culture numérique pour tous

L'ENGAGEMENT DU RÉSEAU TELA DANS CE PROJET EST DE TOUJOURS APPORTER SOUTIEN AUX STRUCTURES D'ACCUEIL EN MÉDIATION NUMÉRIQUE ET ÉGALEMENT DANS L'OFFRE DE SERVICES APPORTÉE AUX BÉNÉFICIAIRES. EN CE SENS LE RÉSEAU TELA SERA PRÉSENT LE PLUS RÉGULIÈREMENT POSSIBLE DANS CHAQUE LIEU POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS.



mail : contact-einclusion@reseautela.org

site : reseautela.org



#APTIC



CLIC N JOB.

Cette action est financée par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme Opérationnel National « Emploi et Inclusion en Métropole » 2014-2020

Pourquoi un pot commun ?

Pour répondre à une couverture de lieux et de ressources humaines sur l'ensemble du territoire et cela rapidement. Etre en capacité pour le réseau TELA d'offrir des permanences régulières dans les lieux. Permettre la création d'un fond de financement pour une poursuite de l'action après le 30 décembre 2020.



Principes

- Chaque lieu a la possibilité de reverser 23 % par chèque encaissé, soit 2.3 €
- Les lieux auront la visibilité sur les frais engagés sur ce pot commun
- Ce fond est entièrement consacré au financement en ressources humaines.
- Un fond sera ainsi constitué pour envisager une suite et d'éventuel fonds propres pour des nouveaux appels à projets



Faire ensemble pour aller plus loin...

DANS LA PÉRIODE DU PROJET, CE FOND PERMET D'APPORTER UNE OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE DE PROXIMITÉ.

APRÈS CETTE PÉRIODE PROJET, UN LANCEMENT D'ACTIVITÉ, AUTONOME ET MOBILE SUR TOUTE LA CREUSE, PAR L'INTERMÉDIAIRE PAR EXEMPLE DE LA CONSTITUTION D'UNE COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI PEUT ALORS ÊTRE ENVISAGÉE CAR LES FINANCES ONT ÉTÉ PRÉPARÉS EN AMONT.



mail : contact-einclusion@reseautela.org

site : reseautela.org



Cette action est financée par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme Opérationnel National « Emploi et Inclusion en Métropole » 2014-2020